

## Inscriptions mercredi, petites vacances, Passerelle 9-12 ans

Les inscriptions sont à faire sur le portail Jeunesse-Education, accessible sur le site de la ville : [www.ploufragan.fr](http://www.ploufragan.fr) / Les services / Jeunesse-éducation « Le Pollen ».

Vous trouverez ci-dessous la procédure :

Nouvelles familles, sans espace sur le portail Jeunesse-éducation	Familles ayant déjà un espace sur le portail Jeunesse-éducation
1- Créer votre espace sur le portail Jeunesse-éducation	<p>Si le dossier unique de renseignements est déjà créé, passez directement à l'étape 3.</p> <p>Sinon créez le dossier unique de renseignements (étape 2).</p>
<p>2- Créer l'inscription : <u>dossier unique de renseignements</u> (joindre les justificatifs scannés : livret de famille, justificatif de domicile, vaccin DTPolio, assurance).</p> <p><i>Cette inscription sera validée par le service jeunesse-éducation.</i></p>	
<p>3- Créer l'inscription de votre choix (à faire une seule fois par année scolaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription à l'accueil périscolaire maternel mercredi</li> <li>- Inscription à l'accueil périscolaire élémentaire mercredi</li> <li>- Inscription à l'ALSH Petites Vacances maternel</li> <li>- Inscription à l'ALSH Petites Vacances élémentaire</li> <li>- Inscription à La Passerelle 9-12 ans</li> </ul> <p>Pour les <u>mercredis</u>, la procédure s'arrête là.</p> <p>Pour <u>l'ALSH Petites Vacances et Passerelle 9-12 ans</u>, vous avez ensuite accès au calendrier pour réserver les dates.</p> <p>Si l'inscription ALSH Petites Vacances / Passerelle 9-12 ans a déjà été effectuée, aller directement sur « Gérer les réservations ».</p>	

Le service Jeunesse-Education